

---

**SIGMA VENTURES INC.**

**RAPPORT FINANCIER**

**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2005 ET 2004**

<b>RAPPORT DES VÉRIFICATEURS</b>	-	<b>1</b>
<b>ÉTATS FINANCIERS</b>		
<b>Bilan</b>	-	<b>2</b>
<b>Résultats et déficit</b>	-	<b>3</b>
<b>Flux de trésorerie</b>	-	<b>4</b>
<b>Notes afférentes aux états financiers</b>	-	<b>5, 6, 7 &amp; 8</b>



COMPTABLES AGRÉÉS • CHARTERED ACCOUNTANTS

1001, boul. de Maisonneuve ouest, Bureau 950

Montréal (Québec) H3A 3C8

Téléphone: (514) 282-6611 • Télécopieur: (514) 282-9883

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de  
Sigma Ventures Inc.

Nous avons vérifié le bilan de Sigma Ventures Inc. aux 31 mars 2005 et 2004 et les états des résultats et déficit et des flux de trésorerie des exercices terminés à ces dates. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 31 mars 2005 et 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Montréal, Canada  
Le 1 juin 2005

*Frackt, Piro*  
Comptables agréés  
S.E.N.C.

**SIGMA VENTURES INC.**

**BILANS AUX 31 MARS 2005 ET 2004**

**ACTIF**

	<u>2005</u>		<u>2004</u>
			(révisé)
<b>À COURT TERME</b>			
Espèces et quasi-espèces	4 663	\$	321 283
Dépôt à terme	270 000		
Autres débiteurs	1 805		425
Frais payés d'avance	1 725		
	<u>278 193</u>	\$	<u>321 708</u>

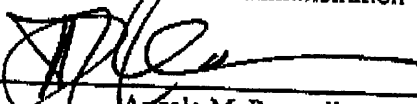
**PASSIF**

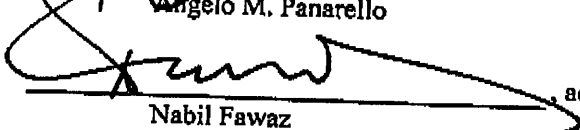
<b>À COURT TERME</b>			
Créditeurs et frais courus	<u>122 064</u>	\$	<u>16 984</u>

**AVOIR DES ACTIONNAIRES**

<b>CAPITAL-ACTIONS</b> (note 4)	474 014		474 014
<b>SURPLUS D'APPORT</b>	51 610		11 654
<b>DÉFICIT</b>	<u>(369 495)</u>		<u>(180 944)</u>
	<u>156 129</u>		<u>304 724</u>
	<u>278 193</u>	\$	<u>321 708</u>

Au nom du conseil d'administration

  
 \_\_\_\_\_, administrateur  
 Angelo M. Panarello

  
 \_\_\_\_\_, administrateur  
 Nabil Fawaz

Voir les notes afférentes aux états financiers

SIGMA VENTURES INC.

RÉSULTATS ET DÉFICIT

DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2005 ET 2004

	<u>2005</u>	<u>2004</u> (révisé)
<b>REVENU</b>		
Intérêts	<u>5 175</u>	<u>1 398</u>
	\$	\$
<b>DÉPENSES</b>		
Frais administratifs	20 704	23 521
Frais bancaires	110	137
Frais boursiers et autres frais reliés	3 732	64 463
Fournitures de bureau	910	
Honoraires professionnels	127 609	5 000
Rémunérations à base d'actions	39 956	11 654
Frais de représentation	<u>705</u>	
	<u>193 726</u>	<u>104 775</u>
<b>PERTE</b>	( 188 551)	( 103 377)
<b>DÉFICIT AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b> (note 6)	<u>( 180 944)</u>	<u>( 77 567)</u>
<b>DÉFICIT À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>( 369 495)</u>	<u>( 180 944)</u>
	\$	\$
<b>PERTE PAR ACTION</b>		
Base	<u>(0,061)</u>	<u>(0,063)</u>
	\$	\$
<b>NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D' ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION</b>		
Base	<u>3 112 855</u>	<u>1 628 106</u>
	\$	\$

Voir les notes afférentes aux états financiers

**SIGMA VENTURES INC.**

**FLUX DE TRÉSORERIE**

**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2005 ET 2004**

	<u>2005</u>	<u>2004</u>
		(révisé)
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte pour l'année	(188 551) \$	(103 377) \$
Variation du fonds de roulement hors caisse		
Augmentation des autres débiteurs	(1 380)	(425)
Augmentation des frais payés d'avance	(1 725)	
Diminution des dépôts		4 440
Augmentation des créditeurs et frais courus	105 080	4 179
	<u>(86 576)</u>	<u>(95 183)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Diminution des charges financières reportées		42 269
Émission des actions ordinaires		374 014
Augmentation du surplus d'apport	39 956	11 654
Redressement du déficit (note 6)		<u>(42 269)</u>
	<u>39 956</u>	<u>385 668</u>
<b>(DIMINUTION) AUGMENTATION DES ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES POUR L'ANNÉE</b>	<u>(46 620)</u>	290 485
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>321 283</u>	<u>30 798</u>
<b>ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN DE L'EXERCICE (note 3)</b>	<u><u>274 663</u></u> \$	<u><u>321 283</u></u> \$

Voir les notes afférentes aux états financiers

## SIGMA VENTURES INC.

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

#### DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2005 ET 2004

#### 1. NATURE DES OPÉRATIONS

Sigma Ventures Inc. a été constituée en société en vertu de la loi intitulée Business Corporations Act (Alberta) le 5 septembre 2001. La société est considérée comme une société de capital de démarrage de la façon définie à la politique 2.4 de la Bourse de croissance TSX Inc. La société compte obtenir du financement par actions qu'elle entend utiliser pour repérer et évaluer des éléments d'actif ou des entreprises dont elle prévoit éventuellement faire l'acquisition ou dans lesquelles elle prévoit prendre des participations.

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

##### a) Espèces et quasi-espèces

Tous les placements très liquides dont les dates d'échéance originelles sont de trois mois sont considérés comme des espèces et quasi-espèces. La juste valeur des espèces et quasi-espèces correspond plus ou moins aux montants présentés dans les états financiers.

##### b) Rémunération à base d'actions

La société a adopté, avec prise d'effet le 1er avril 2003, les nouvelles recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés à l'égard du chapitre 3870 de son Manuel intitulé «Rémunérations et autres paiements à base d'actions», et en utilisant la méthode de la juste valeur marchande, la société a commencé à défrayer le coût des options sur actions en opération alloués depuis le 1er avril 2003. Cette méthode calcule la valeur marchande des droits d'options qui sont amortis durant la période de l'acquisition des droits avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. Lors de l'exercice, la considération reçue ainsi que le montant reconnu antérieurement comme surplus d'apport fut enregistré comme une augmentation des capital-actions.

##### c) Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période majoré du nombre d'action supplémentaires qui auraient été en circulation si les actions ordinaires potentielles dilutives avaient été émises. Le potentiel dilutif des options d'achat d'actions est déterminé en utilisant la méthode de rachat d'actions.

**SIGMA VENTURES INC.**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (Suite)**

**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2005 ET 2004**

**2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

d) Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers est définie comme le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties compétentes agissant en toute liberté. La juste valeur des espèces et quasi-espèces, autres débiteurs, créiteurs et frais courus rapproche leur valeur comptables dû à leur courte période de maturité.

e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui touchent les éléments d'actif et de passif présentés, la divulgation de l'actif et du passif éventuelle à la date des états financiers, et les produits et les charges présentés pour la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations.

**3. ESPÈCES ET QUASI-ESPÈCES**

Les espèces et quasi-espèces se composent de :

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
Fonds de caisse	4 663	\$	321 283	\$
Dépôt à terme	<u>270 000</u>			
	<u>274 663</u>	\$	<u>321 283</u>	\$

**4. CAPITAL-ACTIONS**

Autorisé - un nombre illimité d'actions sans valeur au pair

Actions ordinaires avec droit de vote et à dividende non cumulatif dont le taux doit être fixé par les administrateurs.

Actions privilégiés pouvant être émises en série. Les administrateurs sont autorisés à fixer le nombre d'actions de chaque série et à établir la désignation, les droits, les privilèges, les restrictions et les conditions se rattachant aux actions de chaque série.

	<u>2005</u>		<u>2004</u>	
Émis et entièrement libéré				
3 112 855 actions ordinaires	517 571	\$	517 571	\$
Charges se rapportant à l'émission d'actions	<u>(43 557)</u>		<u>(43 557)</u>	
	<u>474 014</u>	\$	<u>474 014</u>	\$

**SIGMA VENTURES INC.**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (Suite)**

**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2005 ET 2004**

**4. CAPITAL-ACTIONS (Suite)**

Au 29 mai 2003, lors d'une résolution spéciale des actionnaires, et selon les provisions de la section 173 de la Business Corporations Act (Alberta), les articles de la société ont été amendés afin de prévaloir de la subdivision, en circulation à 1,5 pour 1 des actions ordinaires émises pour 1 000 000 d'actions ordinaires.

Au 30 mai 2003, la société a émis 50 000 actions ordinaires pour une considération totale de 5 000 \$.

La société a déposé un prospectus le 19 août 2003 avec une date de clôture du 19 novembre 2003. En accord avec la Commission des Sécurités du Québec et la Bourse de croissance TSX Inc. une date d'échéance a été portée au 19 décembre 2003 en rapport avec une offre publique d'un minimum de 2 000 000 d'actions et un maximum de 4 000 000 d'actions ordinaires à 0,20 \$ par action.

Grâce à cette offre de prospectus, il y a eu une souscription de 2 062 855 actions ordinaires pour une considération totale de 412 571 \$.

La société a conclu une entente avec le courtier Jones, Gable & Company Ltd. dans lequel le courtier a eu une offre sans transfert d'un droit d'option pour l'achat de 10 % des actions ordinaires émises au montant de 0,20 \$ par action dans les dix-huit mois de la date inscrite sur les actions ordinaires de la Bourse de croissance TSX Inc. Il y a eu 206 286 droits des options sur actions pour des actions ordinaires émis au courtier. Aucun des 206 286 droits des options sur actions émis par le courtier ont été exercés durant cette année.

La société a conclu une entente des options sur actions avec ses administrateurs et ses officiers dont les administrateurs et les officiers ont eu l'offre d'acquérir jusqu'à 10 % des actions ordinaires émises et libérées pour un montant de 0,20 \$ par action en tout temps pour une période de 5 ans de la date inscrite sur les actions ordinaires de la Bourse de croissance TSX Inc. Il y a eu 311 286 droits des options sur actions pour des actions ordinaires émis aux administrateurs et aux officiers. Aucun des 311 286 droits des options sur actions émis par les administrateurs et aux officiers ont été exercés durant cette année.

**SIGMA VENTURES INC.**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (Suite)**

**DES EXERCICES TERMINÉS LES 31 MARS 2005 ET 2004**

**5. IMPÔTS SUR LE REVENU**

Au 31 mars 2005, la société a des pertes autres qu'en capital disponible pour réduire le revenu imposable des années futures de 325 907 \$. L'avantage fiscale découlant du report de ces pertes sera comptabilisé au cours de l'exercice où il se matérialisera. Ses pertes pourront être utilisées comme suit :

2009	-	4 085	\$
2010	-	73 482	
2011	-	99 745	
2012	-	<u>148 595</u>	
		<u>325 907</u>	\$

**6. REDRESSEMENT DU DÉFICIT**

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 2005, la compagnie a changé leur méthode de comptabilisations des coûts reliés aux frais boursiers et autres frais reliés. Dans les exercices antérieurs, les coûts reliés aux frais boursiers et autres frais reliés ont été comptabilisés comme des charges financières reportées. Ces frais devaient être comptabilisés comme une dépense pendant la période où ils ont été encourus. Ces changements ont été adoptés rétroactivement lors de la révision des exercices antérieurs. L'effet de ce rajustement a augmenté le déficit au 31 mars 2004 de 114 754 \$ (31 mars 2003; augmentation de 42 269 \$).

**7. CHIFFRES DONNÉS POUR FIN DE COMPARAISON**

Les chiffres donnés pour fin de comparaison pour l'exercice 2004 ont été révisés pour se conformer avec la présentation des états financiers de l'exercice termin le 31 mars 2005.